

**Ecoles et établissements dans communes frontalières ouvrant droit à la bonification pour rapprochement de conjoints\***

\* lorsque le conjoint exerce dans un département limitrophe, à condition d'être affecté dans une école située à plus de 40 km de la résidence professionnelle du conjoint lors de l'année scolaire en cours.

Département limitrophe	Ecole ou établissement
<b>Landes</b>	Barcelonne du Gers élémentaire
	Barcelonne du Gersmaternelle
	Castelnau d'Auzan
	Cazaubon élémentaire
	Cazaubon maternelle
	Eauze Beausoleil
	Eauze Félix Soulès
	Lannux
	Le Houga élémentaire
	Le Houga maternelle
	IME Le Peyran Le Houga
	Monguilhem
	Segos
	<b>Lot-et-Garonne</b>
Condom Jacques Prévert	
Condom Jean de la Fontaine	
Condom Jules Ferry	
Condom Pierre Mendès France	
Montréal	
Pergain-Taillac	
Saint-Mézard	
Sempesserre	
<b>Tarn-et-Garonne</b>	
	Saint-Antoine
	Saint-Clar
	Saint-Clar MECS
	Sarrant
	Solomiac
<b>Haute-Garonne</b>	Aurade
	Encausse
	L'Isle-Jourdain Jean de la Fontaine
	L'Isle-Jourdain Anne Franck
	L'Isle-Jourdain Lucie Aubrac
	L'Isle-Jourdain Paul Bert
	L'Isle-Jourdain René Cassin
	L'Isle-Jourdain SEGPA Collège Françoise Héritier
	Lalanne-Arque
	Laymont
	Lias
	Monbardon
	Monbrun
	Montpezat
	Pujaudran élémentaire
	Pujaudran maternelle
	Saint-Blancard
	Sarrant
	Segoufielle
Seysses-Saves	
<b>Hautes-Pyrénées</b>	Haget
	Manas-Bastanous
	Marcillac élémentaire
	Marcillac maternelle
	Mielan
	Villecomtal S/Arros élémentaire
Villecomtal S/Arros maternelle	
<b>Pyrénées-Atlantiques</b>	Riscle élémentaire
	Riscle maternelle
	Saint-Germé
	Saint-Mont
	Viella